L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 JANVIER 1860.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

Nouvelle-Orléans,
MERCREDI MATIN, 4 JANVIER.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Pour le Feuilleton, voir la 2me page.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par M. Bennett Jun. coin Chartres et St Louis—Fonds d'un magasin de marchandises sèches.

Par Bleche & Lessmoret, 77, Chartres—marchandises sèches.

Par Bernard Turpin, 36, Vieille Levée—Fruits, vins, etc. de vins épiceries—Aussi à 10 heures et demie, au N. 36, Vieille Levée, vermouth—A 4 heures et demie, sur la levée, en face de la rue St Philippe, vin de Catalogne, etc.—A 4 heures et demie, sur la levée, en face de la rue St Philippe, marrons, limons, figues, amandes, etc. A la même heure et au même endroit, macaroni, vermicelle, huile, etc.

Par E. Roger & Co—29, Vieille Levée—Marchandises sèches du stock de MM. Benthuysen, Lewis & C. Par ordre des chambres d'assurances.

Les Indiens d'Amérique.

Parmi les rapports que présentent, à l'ouverture de chaque session du Congrès, les différents membres du cabinet, aucun n'offre plus d'intérêt que celui du secrétaire de l'intérieur. Il y est longuement question de la situation matérielle du pays, de son agriculture, de son commerce, de son industrie, et enfin de nos relations avec les tribus indiennes qui errent encore dans le territoire de l'Union.

Ces malheureux sauvages, jadis si nombreux et si redoutables, ont droit à toute notre sollicitude. Chassés de forêts en forêts, reculant sans cesse devant le flot de la civilisation, obligés de s'expatrier et de livrer leurs terres aux Américains, ils sont devenus les parias du nouveau continent. Il existe sans doute des conventions entre eux et nous, mais elles ne sont pas toujours fidèlement observées, et les agents fédéraux chargés de les protéger sont parfois les premiers à les exploiter.

Qu'avons nous fait jusqu'à présent pour améliorer le sort des Indiens, pour augmenter leur bien-être et adoucir leur position? Peu de chose vraiment. Nous les avons médiocrement rétribués pour les vastes régions que nous les avons traités de nous céder, et les compensations que nous leur avons offertes en retour du mal que nous leur avons fait sont presque insignifiantes. Nous sommes peut-être à blâmer, mais il nous était bien difficile de n'être pas injustes à l'égard des indigènes. Lorsque la civilisation et la barbarie se trouvent en présence, l'une ou l'autre doit rester victorieuse, car leur alliance est impossible. La civilisation a souvent succombé dans cette lutte formidable; mais en Amérique son triomphe était inévitable. Jeune, ardente, vigoureuse, pleine de sève et de vitalité, fortifiée par les épreuves, soutenue par la foi suivant que par un légitime orgueil, guidée par des esprits éminents, elle avait sur la barbarie trop d'avantages pour que celle-ci ne fût pas vaincue. Elle a commencé par tendre aux sauvages une main amie, mais seulement pour l'acquit de sa conscience, et les fiers indigènes l'ayant refusée, elle leur a déclaré une guerre implacable dont nous connaissons les résultats.

Où sont aujourd'hui les premiers maîtres du sol américain? Relégués dans de lointains territoires, refoulés dans des vallées dont la solitude est troublée par le passage de nos caravanes; ils sont obligés de nous respecter et de feindre pour nous une amitié qu'ils n'ont pas. De temps en temps retentissent dans les vastes déserts de l'Ouest des coups de carabine et de revolver: ce sont nos dragons qui chargent les sauvages et qui les poursuivent jusqu'au fond de leurs retraites. Ce n'est pas que les sauvages ne méritent ce châtiment; nos troupes ne les attaquent que pour venger les meurtres qu'ils ont commis; mais ces fréquents combats éclaircissent les rangs des indiens, augmentent leur faiblesse, les démoralisent et les habituent à considérer les blancs comme leurs ennemis naturels. Ils sont alors disposés à violer les traités, à scalper les voyageurs et à piller les établissements isolés. Chaque attentat provoqué de nouvelles représailles, il est facile de prévoir le terme fatal et complet anéantissement des tribus.

Pourrions nous les traiter mieux que nous ne le faisons? Il nous semble que oui. Si les indiens se livrent au vol et au meurtre, c'est qu'ils se trouvent de jour en jour plus difficile de vivre du produit de leur chasse. Nous avons abattu leurs forêts les plus giboyeuses pour construire des villages. Menacés sans cesse par la faim dans les lieux que nous leur avons laissés, nous allons établir [illegible] jusque dans leur domaine [illegible] pionniers, ils pérssent s'ils n'avaient pas pour vivre la ressource de l'empiétement sur [illegible] américains traités. Il faut bien que les sauvages vivent un peu à nos dépens, puisque nous les avons privés de leurs moyens d'existence de voler ou de mourir de faim.

Nous doutons que les blancs, si humains et si philanthropes qu'on les suppose, eussent jamais pu civiliser les indiens, mais ils auraient pu montrer plus de bienveillance et plus de pitié à ces derniers. L'exemple des quakers de la Pensylvanie le prouve surabondamment. C'est la seule colonie américaine qui à une époque ne soit pas des incursions des sauvages. Pourquoi? Parce que Penn avait été leur ami, les avait traités en frères, s'était assis avec confiance à leurs foyers, et avait respecté leurs droits. Longtemps après sa mort, les indiens se souvenaient encore de son nom qu'ils n'avaient respect sur les bords des grands fleuves et des lacs d'Amérique, le bord des plus lointaines contrées où sa réputation avait pénétré. Si son exemple avait trouvé plus d'imitateurs, nos guerres avec les sauvages seraient moins nombreuses et moins sanglantes, peut-être même aurions nous trouvé en eux de fidèles alliés.

La position des tribus est à cette heure plus précaire qu'elle ne l'a jamais été. Elles sont en guerre avec les Américains sur plusieurs points du territoire et elles ne sont contenues que par la crainte du châtiment. Le gouvernement devrait, si nous ne nous trompons, adopter à leur égard une politique plus humaine, et nous ne doutons pas que le rapport du secrétaire de l'intérieur ne renferme à ce sujet de sages suggestions.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Congrès.

Washington, 3 janvier.—Lecture a été donnée au Sénat, aujourd'hui, sur les procédures de la réunion républicaine, récemment tenue à Rochester. M. Brown s'est déclaré en démocrat avec le discours du Président, quant à la solution de la question sur l'esclavage dans les territoires. L'avoue que la juridiction a fait tout ce qu'il pouvait, mais qu'une plus grande législation était nécessaire.

MM. Doolittle et Pugh ont combattu cette proposition.

M. Boyce a repris et terminé aujourd'hui dans la Chambre son discours qui avait été interrompu par l'ajournement de la Chambre la semaine dernière.

M. English a dénoncé les Républicains comme les auteurs des efforts pour soutenir la question du Kansas, à l'effet d'acquérir plus de force politique à l'approche de la présidence.

On n'a procédé à aucun scrutin aujourd'hui pour la nomination du Speaker, en raison de l'absence de plusieurs membres démocrates. On présume qu'une organisation aura lieu dans le courant de cette semaine, aussitôt après le retour des membres.

Réunion de la législature de New-York

Message du Gouverneur

Albany, 3 janvier.—La législature de New-York s'est réunie aujourd'hui. Dans son message à cette législature, le gouverneur Morgan fait ressortir que l'État de New-York maintient ses vues relativement à la question sur l'esclavage, et que son dévouement au maintien de l'Union n'est surpassé par aucun autre État. Il désavoue également toute participation de la part de l'État avec ceux du Nord ou du Sud, qui cherchent à intervenir dans les institutions des États respectifs. Le gouverneur Morgan dit aussi que l'État de New York se soumet sans récrimination à la doctrine de la souveraineté des États, pour le maintien de laquelle il leur accorderait aide et protection au besoin.

Arrivée du steamship Canada arrivée à Boston

New York, 3 janvier. Le steamship Canada, de la ligne Cunard, est arrivé à Boston hier matin. Les malles ont été reçues ici ce matin.

Marchés au coton de Liverpool

MM James Hewitt & Co disent dans leurs circulaires que le marché au coton a fermé languissant et a fléchi de 1|16 à 1|8. Les cotons de qualité ont obtenu la préférence en plusieurs circonstances sur les cotons communs américains. En conséquence d'avis défavorables, les filateurs ont montré plus d'empressement dans leurs achats hier, ce qui a contribué à arrêter la tendance à la baisse et le marché a clos ferme, bien qu'il y ait désir de la part des détenteurs de pousser aux ventes. L'importation de la semaine s'élève à 30,000 balles. Le montant des cotons américains frétés pour Liverpool est de 200,000 balles, au lieu de 100,000 balles à la même époque de l'année dernière.

Les avis de James Hewitt & Co. portent le Middling Orléans à 7 1|16 et 7 1|8: Middling Uplands à 6 5|8.

Ceux de MM. Richardson Spence & Co. mentionnent une baisse de 3|16, et disent que le marché a clos sans la moindre amélioration. Ils cotent le middling Orléans à 6 1|16; middling Uplands à 6 9|16.

MM. Wakefield & Co, Stokerfield & Co, ainsi que Clark et fils, annoncent une baisse de 1|8.

Marché de New-York.

New York, 3 janvier.—Le marché au coton a été lourd à la clôture. Les ventes ont été sans importance—Farine ferme, sans changement—Blé calme aux prix antérieurs—Maïs sans changement notable—Sucre ferme.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 3 janvier.—Le steamer Chataw a été signalé à midi, et le Natchez à 1 heure cette après-midi, descendant le fleuve.

Vicksburg, 3 janvier. Le steamer Judah Touro a été signalé à 2 heures et le Julia Rosse à 3 heures, Lundi dans l'après-midi. Le Robert J. Ward à 7 heures et l'Alonzo Child à 8 heures ce matin.

CHRONIQUE LOCALE.

Funérailles de J. B. Plauché—Les funérailles du général J. B. Plauché ont eu lieu hier soir et ont donné lieu à une imposante démonstration. Son cortège a été escorté au champ du repos par un nombreux concours d'amis et des détachements des Chasseurs à pied, du bataillon d'Artillerie, des Continental Guards, des Louisiana Greys, de l'artillerie Washington et d'autres compagnies de la Légion. Parmi les officiers supérieurs nous avons remarqué le major-général Lewis, le brigadier général Palfrey et le général Orivot. Les débris de l'héroïque phalange du 8 janvier 1815, composée des compagnons d'armes du défunt, assistaient au convoi.—Le cercueil reposait sur un caisson du bataillon d'artillerie, et le cortège était fermé par deux pièces de canon couvertes de crêpe. Pendant toute l'après-midi le canon a retenti de quart d'heure en quart d'heure.

Conseil des Aldermen—A la séance d'hier soir, M Landry a présenté la résolution suivante: "Attendu qu'il a plu à Dieu d'appeler à lui un des plus vénérables vétérans de 1814 et 1815, le général J. B. Plauché, et attendu que ce témoignage de respect est dû à la mémoire du défunt et à son gendre l'honorable L. E. Forstall, membre de ce Conseil, Résolu que le Conseil des Aldermen s'ajourne."

Le considérant et la résolution ayant été adoptés à l'unanimité, le Conseil a levé la séance et s'est ajourné à mardi prochain.

Interrogatoire de Valentine Knoll.—L'interrogatoire de Valentine Knoll, qu'un affidavit accusé de tentative de meurtre sur la personne de Gustave Adolphe Reisert, a comparu hier devant le recorder Wiltz.

[illegible]

Enquêtes.—Le Coroner a pratiqué hier, dans une maison de la rue Laurel, la levée du corps de Thomas Kelly mort de froid [illegible]

Une autre enquête a été tenue, dans la rue St Joseph, sur le cadavre de Michael Mc Laughlin, auquel un inconnu avait donné un coup de pied dans le ventre.

Une troisième enquête a été tenue sur le corps de Jno W. Walker, mort d'apoplexie. Walker est né à Londres et avait soixante-onze ans.

Battus—Louis Picayune est entré hier à l'hôpital de Charité. Il déclare avoir été assommé par un watchman attaché au poste Tremé.

M. D. S. Ségura, rue Poydras, a fait arrêter l'esclave Henry qu'il accuse d'avoir attaqué son fils Louis, de l'avoir traîné par les cheveux dans le ruisseau et de l'avoir blessé au dos. Henry appartient à M. P. Duggan Sr. Il est en prison. L'instruction est fixée à vendredi.

Plainte retirée—James Adams a retiré hier l'affidavit dans lequel il accusait Denis Hannon d'avoir commis une tentative de meurtre sur sa personne, le 16 novembre dernier, dans le Leeds' Row, rue Erato.

L'interrogatoire avait été fixé et renvoyé à différentes reprises.

Cour du recorder Wiltz—John Soistino et Jose Baxerts ont dû fournir chacun un cautionnement de $500 pour répondre de leur comparution [illegible]

[illegible]

La mort de Jas W. Cummings—[illegible]

[illegible]

Accusation d'un voleur.—L'officier Bulloss a arrêté hier un habile voleur qui dit s'appeler Jas. Brown. Il l'a traîné au violon comme suspect et dangereux.

[illegible]

Sinistre—Nous devons à MM. Mora et Cocul [illegible] la goëlette *M. Lanfier*, capitaine Raymond, arrivée en cette ville:

[illegible]

SOCIÉTÉ COMMERCIALE.—On verra aux annonces que MM M. Goldsmith & M. Barnett se sont associés pour la vente des liqueurs étrangères et américaines. Ils ont établi leur magasin au No 78 rue Magasin. MM. Goldsmith & Barnett reçoivent des liqueurs de choix et les vendront aux prix les plus modérés du marché.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.—V. Hébert & Cie, 149 rue de Chartres, ont inauguré la nouvelle année par un grand déballage d'excellents ouvrages dans tous les genres—histoire, romans, voyages, sciences, poésie, etc. Malgré l'attrait des brillants plaisirs du monde, la lecture restera toujours une des plus douces jouissances. Une visite au No 149 rue de Chartres ne sera donc pas sans fruit pour ceux qui apprécient un bon livre.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Jeudi prochain les *Huguenots*; danse des baigneuses et pas bohémien.

BALS DE LA SOCIÉTÉ DES JEUNES GENS.—La Société des Jeunes Gens de la Nile-Orléans, ont organisé une série de trois bals parés et masqués qui auront lieu le 20 janvier, le 3 et le 21 février. Ces fêtes seront données dans l'Odd-Fellows' Hall et réuniront l'élite de la société Orléanaise. Une annonce insérée plus loin, renferme tous les renseignements nécessaires.

L'*Invalide Russe* conteste, au nom de la logique, la nouvelle donnée par la *Gazette de Cologne* que le cabinet des Tuileries songerait à demander l'abrogation de l'article des traités de Vienne qui exclut à perpétuité du trône de France les membres de la famille Bonaparte.

"A quel propos le cabinet des Tuileries soulèverait-il une semblable question? Si même la majorité des puissances représentées au congrès s'accordait à confirmer *de jure* la forme actuelle de gouvernement en France et la dynastie qui règne dans ce pays, le pouvoir de Napoléon III en serait-il plus solide et plus durable? Non! Il est l'élu de 7 millions de suffrages et il s'intitule souverain *par la volonté du peuple*. Il a été reconnu de fait par l'Europe, et cela lui suffit. Le duc de Modène ne l'a pas reconnu jusqu'à présent: qu'en est-il résulté de fâcheux? On attachait autrefois une grande importance à cette reconnaissance qui n'est plus aujourd'hui qu'une affaire de pure forme."

Plus loin l'*Invalide* s'exprime en ces termes sur le même sujet:

"Après quelques revirements intérieurs, une nouvelle dynastie (celle de Napoléon III) est apparue, et cette fois sa reconnaissance n'a été l'objet d'aucune contestation. Sept millions de suffrages ont démontré mieux que toute autre chose que le nouveau souverain était nécessaire à la sécurité de la France. Il était, il est vrai, membre de cette famille que les traités de Vienne excluaient *à jamais* du trône de France, mais qui songea à évoquer les traités de 1815? Ils étaient excellents et tutélaires à l'époque où ils furent conclus. Aujourd'hui on les blâme, on les critique, et à tort. Ils répondaient aux besoins de leur temps et aux circonstances contemporaines.

"Aujourd'hui on relève dans ces traités de graves défectuosités, comme si les hommes pouvaient faire quelque chose de parfait et de complet! Il n'y a pas longtemps qu'on était convaincu que les traités de Paris et de Villafranca. La génération qui les a vus naître n'a pas changé. Les circonstances se sont fort peu modifiées depuis le moment de leur signature, et déjà le caractère d'imperfectibilité humaine se révèle clairement dans les dispositions de ces traités. Partout apparaissent des défectuosités. La prochaine génération—et peut-être cela arrivera-t-il avant—changera tout ce qu'a été fait. Ceux qui avaient conclu des traités d'amitié *perpétuelle* seront ennemis. De nouveaux besoins se produiront, ainsi que de nouvelles conditions, et il serait insensé de n'y point satisfaire sous prétexte que tel ou tel traité les interdit."

OUVRIERS DE PARIS.—Une sorte d'enquête est ouverte en ce moment sur le nombre des ouvriers des deux sexes et de tout âge qui résident à Paris, pour savoir quels changemens le nouveau Paris apportera dans la population indigène.

On porte à environ 360,000 le nombre des ouvriers, hommes et femmes, qui se livrent à diverses industries. On a été jusqu'à ce jour que la plus grande partie de ces ouvriers se composait de maçons, charpentiers et autres, affectés à l'industrie du bâtiment. C'est une erreur: l'industrie qui occupe le plus de bras est celle des tailleurs et marchands de vêtemens confectionnés. Les derniers relevés en fixent le nombre à près de 100,000.

CONVENTION POSTALE.—Les deux cabinets de Bruxelles et de Washington viennent de conclure une convention postale qui établit, à partir du 21 janvier 1860, un service hebdomadaire des malles entre la Belgique et les Etats-Unis, dans des sacs fermés qui passeront par la voie d'Angleterre. Le prix du port des lettres ou des échantillons de marchandises fabriquées dans l'un de ces deux pays, sera de vingt sept cents par demi once et si les deux pays deviennent reliés par une ligne de vapeurs directe, ce taux serait réduit à 15 cents. Dans les deux cas, l'affranchissement sera facultatif.

VIEUX POIS DE SENTEUR.—A la dernière assemblée de la société d'horticulture de New York, M. Groshon a montré un échantillon de pois de senteur, retirés d'une momie égyptienne vieille de 3,000 ans. Quelques-uns de ces pois ont été plantés et sont venus parfaitement bien. Leur fleur embaume, ce qui est assez naturel puisqu'ils ont passé trente-six siècles dans un corps embaumé.

UN PROBLÈME DIFFICILE.—Le *Telegraph* d'Utica demande à ses lecteurs la solution du problème suivant: "Si quatre chiens ayant un total de seize jambes, peuvent attraper en 44 minutes, vingt-neuf lapins ayant en tout quatre-vingt-sept jambes, combien de jambes faudrait-il donner à ces lapins pour échapper en 17 minutes et demie, à huit chiens avec 32 jambes?" Grand nombre de chasseurs ont couru après la solution de ce problème; mais jusqu'à présent, aucun n'a pu l'attraper.

MARSEILLE.

Le commerce de Marseille a pris une extension inouïe depuis quelques années. Il faut citer les chiffres. Le nombre des navires entrés et sortis était il y a trente ans, de 801,000 tonneaux; il a été de 3,456,000,000 tonneaux en 1857, c'est-à-dire qu'il a plus que quadruplé. Cet accroissement de prospérité, loin de tendre à se ralentir, n'a fait que prendre une allure plus vive depuis dix ans, malgré les événements de 1848 et la longue crise qui les a suivis. La guerre de Crimée y a sans doute contribué; mais cette cause ne paraît pas avoir exercé une influence aussi marquée qu'on est disposé à le croire, puisque le chiffre de 1857 a été supérieur à celui de 1856, et qu'il a dépassé de près de 400,000 celui de 1855. Et cependant, si grande que soit cette augmentation, il est évident qu'avec les projets qui vont rendre à la Méditerranée son ancienne prépondérance, Marseille peut en espérer une plus grande encore dans un avenir plus ou moins prochain.

Il faut donc que l'établissement maritime du premier port de France soit mis en harmonie avec ses nouvelles destinées. C'est ce que le gouvernement impérial a compris. Il a commencé par hâter l'achèvement du bassin de la Joliette, qui avait été décidé par une loi de 1839. L'ancien bassin présentait un mouvement de la navigation une surface liquide d'environ 30 hectares, et un développement de quais de 2,700 mètres; le bassin de la Joliette ont à la disposition du commerce marseillais une nouvelle surface de près de 22 hectares et une longueur de quais de 2140 mètres. Les ressources du port étaient donc presque doublées. Mais le commerce avait marché plus vite que les travaux. Aussi à peine le bassin de la Joliette a-t-il été livré qu'il a été reconnu insuffisant. La navigation s'est tellement accrue, qu'elle se trouve aujourd'hui plus à l'étroit dans les deux bassins qu'elle ne l'était en 1838, alors qu'on avait ordonné le second bassin. A cette époque, le mouvement maritime était de 10,000 tonneaux par hectare. Il est aujourd'hui de 537,000 tonneaux par hectare et de 740,000 tonneaux par kilomètre de quais, au lieu de 71,000 tonneaux par hectare et de 740,000 tonneaux par kilomètre de quais. De là la nécessité de donner au port une nouvelle extension.

Nous devons signaler ici la manière vraiment grandiose dont le gouvernement impérial a résolu le problème qui lui était posé. Il n'avait d'abord été question que d'ajouter à la suite du bassin de la Joliette un autre bassin de dimensions réduites auquel on avait donné le nom de bassin d'Arenc. La construction de ce bassin avait été ordonnée par un décret, en date de 1852. Mais bientôt le gouvernement, voyant la rapidité des progrès du commerce de Marseille, adopta un plan d'agrandissement plus en rapport avec ses besoins présents et à venir. Le bassin Napoléon fut décrété en 1856. Avec ce vaste et superbe bassin, la surface d'eau du port se trouvera portée à près de 88 hectares, la longueur des quais accessibles à 8,500 mètres. Ainsi le port de Marseille sera une superficie et un développement de quais triples de ce qu'il y avait il y a une dizaine d'années.

A un état trop loin en procédant à une pareille extension? On va en juger. La surface d'eau utilisable pour le stationnement des navires sera, en réalité, de 58 hectares, ainsi qu'on, que Marseille n'avait pas d'avant-port, le bassin Napoléon doit lui en tenir lieu. Ce sont donc 78 hectares seulement qui se trouveront affectés au stationnement. Or, qu'on admette que le mouvement maritime, continuant à s'accroître dans la même proportion que depuis un certain temps, atteigne 5 millions et demi de tonneaux dans sept ou huit ans, qu'il sera, dans cette hypothèse, la quantité de stationnement par hectare? On arrivera au nombre de 5 millions et demi de tonneaux Exactement le même qu'aujourd'hui, c'est-à-dire que le stationnement sera, comme aujourd'hui, de 70,000 tonneaux par hectare. On voit donc que l'agrandissement du port, tout considérable qu'il est, suffira à peine au commerce annoncé dans les limites d'une sage prévoyance.

Ce qu'il y a de plus urgent, c'est que la municipalité marseillaise exécute les améliorations nécessaires pour que la ville soit digne de son port, pour quelle soit à la hauteur de ses destinées. Marseilles avait été faite pour cent mille âmes; ce fut sa limite pendant plusieurs siècles; mais la population a suivi, dans cette dernière période, l'accroissement du commerce; elle a triplé depuis cinquante ans. Il faut que la ville se mette en mesure de satisfaire aux exigences qui résultent tout à la fois de l'augmentation progressive de sa population.

Un premier pas vient d'être fait dans cette voie. La ville de Marseille est coupée à angle droit, du nord au sud par les rues d'Aix et de Rome, du côté de l'est par la rue de Noailles, qui font partie des routes impériales, et qui sont les principales artères du mouvement industriel et commercial. Ces rues vont être élargies; la rue de Noailles, qui continue la Canebière, aura 30 mètres; la rue d'Aix, dont la largeur est abaissée, en aura 24; elles ouvriront de vastes issues à la circulation. On aura satisfait, de cette manière, aux plus impérieuses nécessités.

ALEXANDRE DUMAS FILS.

La grande nouvelle du jour, c'est le *Père prodigue*; le lion du moment, c'est Alexandre Dumas fils. Il n'est pas de salon où l'on ne parle de ce succès et où l'on ne s'occupe de l'auteur. Ceux qui se manifestent rarement sont d'autant plus recherchés et depuis deux ans on n'avait rien vu de ce jeune triomphateur. Mon Dieu! que de gens ont été dupes de leur prétendue bienveillance pour lui! Combien de ses thuriféraires se reposaient sur cet exil pour le croire brûlé autour de son nom! Lorsque cette nouvelle étoile s'est levée sur le ciel littéraire où son père brillait depuis si longtemps entre tous les autres, on s'est accoutumé avec de transports de joie. On a crié que c'était un soleil, dont les rayons éclipseraient les autres et surtout les vieilles lunes d'autrefois, bonnes tout au plus à éclairer les vieux amoureux, rêvant encore de vieilles élégies, sous de vieux bosquets où les vieilles roses ne donnent plus que de vieux parfums. Or, ces mots *vieux* et *vieilles*, par le temps qui court, n'ont point de synonymes dans la langue de nos pères; ils constituent un faisceau d'injures qui ne s'expérimentent pas en dix pages. Qui dit vieux, dit stupide, ennuyeux, assommant, que sais-je? Le jeune Dumas semblait à ces excellens amis une occasion parfaite de *démolir* le vieux, se réservant de le jeter sous la remise, lorsqu'il aurait rempli son office. En conséquence, on le divinisa; la seconde pièce monta plus haut encore, on alla *crescendo* jusqu'à la troisième. Parvenus à ce point, nos envieux se regardèrent. Ce petit bonhomme de carton doré avait assez de lumières propres pour n'avoir pas besoin de celles qu'ils lui prêtaient; la place qu'ils lui avaient louée, il s'y établissait fort à son aise et il semblait devoir la garder sans s'appuyer sur personne: alors ils se demandèrent avec anxiété s'ils n'avaient pas obligé un ingrat, qui leur jouerait le mauvais tour de se passer d'eux, de les écraser et de devenir un astre véritable. Vous savez ce qui en résulta, vous savez quelles clameurs ils poussèrent et comme ils clamèrent sur tous les chalumeaux de l'envie qu'il était *vide*, qu'il n'irait pas plus loin, qu'il avait dit son dernier mot. Il ne s'en inquiéta point, il se remit au travail et il fit ce que vous avez vu, ou ce que vous verrez, le *Père prodigue*, acclamé par tout ce que Paris renferme d'intelligent et de distingué.

Dumas fils est un des hommes dont la curiosité publique s'inquiète le plus et qu'elle connaît le moins. On a fait sur lui mille contes stupides. On a dénaturé son caractère, en le jugeant par les à-peu-près, par les conjectures et par les commérages. Nous aimons tous à pénétrer dans l'intérieur des gens célèbres; lorsque nous savons ce qu'ils produisent, nous voulons savoir ce qu'ils sont, et tout écrivain, tout artiste en renom passe bientôt à l'état de légende tant on défigure la réalité. Et puis les gens de lettres semblent prendre à tâche de se déconsidérer les uns les autres, ils ne songent point qu'ils déconsidèrent en même temps leur profession: bien entendu chacun se pose comme une exception; mais la galerie n'en veut faire aucune; elle croit et accepte ce que Jacques dit de Pierre comme ce que Pierre dit de Jacques; il en résulte qu'on les accuse tous, qu'on les transforme en épouvantails, et que les bourgeois honnêtes font le signe de la croix s'ils les aperçoivent dans la rue! Les hommes les plus intelligens de l'univers, ceux qui pourraient le tenir sous leur sceptre et le conduire à leur guise, s'efforcent de s'annihiler, de détruire leur influence, et cela parce qu'ils aiment mieux se nuire à eux-mêmes que d'aider leurs voisins à devenir quelque chose. Funeste aveuglement qui retombe sur tous, et dont il serait si facile de guérir!

Alexandre Dumas fils n'est pas de ceux-là; il voit clair et il voit juste; il s'est fait une vie tout à part, bien peu d'élus y pénètrent, quoique tout indifférens viennent frapper par jour à son ermitage de la rue de Boulogne. Il ne fait point de bruit, il ne jette son argent ni aux lauréttes ni aux parasites, donc il est égoïste et avare; il n'affiche pas d'amours extravagantes, il n'a pas de nombreuses amitiés, il ne dépense pas son cœur en pièces de quatre sous, donc il n'en a point. Ceci est certain, c'est établi, c'est indubitable. On ne compte pas les amis qu'il oblige, et cela est tout simple, combien peu d'obligés ont le courage de la reconnaissance! On ne sait pas combien cette existence est confortable, combien elle est réglée sagement et honorablement. On ne s'est pas instruit dans ce cabinet où les pièces sont parfaitement écrites en se louant, sottise tant de travail et de réflexions.

Dumas fils étudie immensément, non pas dans les livres, mais sur la nature. Il écoute causer et ne cause que dans l'intimité, lui qui cause si bien! Son œil prend une expression étrange lorsque son cerveau butine et classe ses observations. Il est atone; on jurerait qu'il ne regarde pas, sa physionomie perd toute son expression; c'est qu'alors il se recueille, c'est que son regard perce la pensée des autres et interroge la sienne. Les cases de sa mémoire sont pleines de ce qu'il a retenu et de ce qu'il a entendu; il compose un caractère avec les mille nuances qu'il a réunies pour le compléter. On reconnaît ses masques, ils sont si réels que chacun leur donne un nom. Ce petit gandin que d'autre jour a été baptisé dans toutes les loges, on lui a trouvé cent patrons parmi les beaux fils du jour; c'est un type incontestable.

ATTENTION.

VENTE A CRÉDIT.

☞ Marchandises sèches de saison—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin de Bleche & Lessmoret, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur les diverses ventes à l'encan annoncées ci-dessus pour aujourd'hui par B. Turpin, aux heures et lieux suivants:

A 10½ heures, au magasin No 36, rue de la Vieille Levée, 100 caisses vermouth, pour compte de qui il appartiendra, fruits, vins, épiceries, eau-de-vie, etc.

A 4½ heures, sur la Levée, en face de la rue St Philippe, Marrons, limons, figues, amandes, vins de Catalogne, Madère, Muscat, etc., macaroni, vermicelle, huile, graines, etc., etc.

Grande vente de marchandises sèches avariées.

L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches avariées, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, par E. Roger & Co, au No 29, rue de la Vieille-Levée. Conditions, comptant.

☞ Le navire Athens, capitaine Sullivan, venant de Bordeaux, est en déchargement. Les consignataires de ce navire sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques de leurs propriétaires.

Nile-Orléans, 3 janvier 1860. C. CAVAROC & CO.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires de la barque sarde "Nicolò Barabino" Capt. Gavassa de Gênes ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

PIAGGIO & VIGGO Jr, No 23, rue Conti.

Avis au public.

LE public est prévenu que par acte en date du [illegible] passé par devant Joseph Lisbony, notaire public, j'ai révoqué tous les pouvoirs que j'ai pu donner par le passé à MM. J. L. Tissot et C. Filleul, [illegible]

Veuve JUNEK.

Avis au public.

JE préviens mes amis et connaissances et le public en général, que je n'ai donné à personne l'administration du cimetière de St Vincent de Paul, [illegible]

VEUVE JUNEK.

ON demande des informations sur Monsieur LOUIS VINCENT LUCAS, [illegible] des environs de Vannes, département du Morbihan, et arrivé à la Nile-Orléans depuis plusieurs années; [illegible]

HENRY VALETON, Nos 27, 29 et 31, rue Bienville.

Librairie Française.

Vor. Hébert & Co.

149 Rue de Chartres.

REÇU par le Moses Taylor:
V. Hugo—La Légende des Siècles.
E. About—La Question Romaine.
Montalembert—Pie IX et la France en 1849 et 1859.
Masques et Bouffons—Texte et Dessin par Maurice Sand, 2 beaux volumes.
Les Mémoires de la Duchesse d'Abrantès.
La Démocratie par Vacherot.

SCIENCES.
Humboldt Cosmos.
Salvador, Paris, Rome, Jérusalem.
Jahr—Médecine Homœopathique.
Bouchardat—Matière Médicale.
Gerhardt—Chimie Organique.
Nélaton—Pathologie Chirurgie.
Jamin—Petite Chirurgie.
Manuel de Pathologie d'Arnault Copeiro.
Dictionnaire de Médecine, Littré, &c, &c, &c.

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.
[illegible]

THÉATRE.
[illegible]

Décédé à Genève, en Suisse, le 25 novembre dernier à l'âge de 83 ans, le Rév. J. D. CHOUHY.

DEMANDEZ à n'importe quel médecin ce qui prédispose à la plupart des maladies qui déciment les enfants à cette époque de l'année. Il vous répondra que ce sont les VERS. [illegible] VERMIFUGE CANADIEN DE WINER [illegible]

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LE PAIN EXTRACTOR MAGIQUE DE DALLEY

est supérieur à toutes les autres préparations de ce genre pour les brûlures, les coupures, les blessures, les meurtrissures, accidents auxquels les enfants sont souvent exposés. [illegible] HENRY DALLEY, fabricant, [illegible]

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

COGIN DE PHALON & SON.—[illegible]

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Les Rats.

☞ Toutes les maisons de la ville sont envahies par les rats [illegible] *Destruction des rats et des souris, de Wilson,* [illegible]

J. WRIGHT & CO, seuls propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

☞ B. L. FAHNESTOCK & Co, de Pittsburgh, Pa., [illegible] WILSON [illegible]

J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

☞ LA DYSPEPSIE.—[illegible]

PERTE DES CHEVEUX.

C'EST accident si commun de nos jours, peut être entièrement prévenu par le Cocoaine de BURNETT. [illegible]

J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres.

Grande Victoire

Sur les fièvres en frisson.

[illegible] CHOLAGOGUE INDIEN DU Dr OSGOOD, [illegible]

A vendre à la Nile-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres.

Ce qu'il faut faire.

[illegible]

Le Magical Pain Extractor de Dalley.

[illegible]

Le Magical Pain Extractor de Dalley.

[illegible]

Le Magical Pain Extractor de Dalley.

[illegible]

Du Magical Pain Extractor de Dalley.

[illegible]

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Rue de Chartres, 21 et 151.

L'OUVRAGE QUE DOIVENT LIRE ceux dont la constitution presque détruite par les excès, est intitulé "Human Frailty or Physiological Researches". Il traite des maladies des deux sexes et des moyens de guérison, par le "TRIESEMAR." A vendre par le Dr BARROW, 187 Prince street, New-York. Le prix est de 25 cents.

Grande mortalité parmi les enfans.

[illegible]

Vermifuge Canadien de Winer

C'est le seul article sur lequel on puisse compter d'une manière absolue. Ne l'oubliez pas.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres.

Arrêtez cette toux!

SIROP DE MURES SAUVAGES ET DE GOUDRON, *DU Dr DAVIS.*

☞ L'écorce de la mûre sauvage (Prunus Virgina) a longtemps été un remède populaire pour les affections pulmonaires; [illegible]

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151 rue de Chartres.

La vérité est toute puissante.

☞ L'erreur peut subsister plus ou moins de temps; mais la vérité l'emporte toujours. Tel est le cas avec le VANDEVEER'S MEDICATED GIN. [illegible]

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres.

Compagnie de la Presse à Coton de la Levée

AVIS est donné que le Bureau de la Compagnie est maintenant ouvert dans le rue de la Commune, No 128, au troisième étage. [illegible]

E. MONTEGUT, Secrétaire. Nile-Orléans, 3 janvier 1860.

Bassins Wade et Butcher.

TOUS ceux qui en ont fait usage admettent la supériorité de ces instruments. [illegible]

C. CARIERE, Rue Vieille-Levée entre Dumaine et St-Philippe.

EAU-DE-VIE—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, St Louis.

EN débarquement des navires Abby Blanchard et Athens, de Bordeaux—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Athens, de Bordeaux, [illegible] PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

VIN BLANC—[illegible] PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

QUININE—2000 onces, à vendre par E. J. HART & Co., Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

GENIÈVRE Club House—[illegible] E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

ESSENCE d'ananas—[illegible] E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

[illegible] E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

FROMAGE—[illegible] E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

POMMES de terre—[illegible] A. CROPARD & Co, 10 rue Poydras.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] CABALLERO & BAGCALDI, 38, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

LA Société en commandite [illegible] P. F. BRULATOUR, Commanditaire.

LES soussignés ont formé une association pour l'importation des vins et eaux-de-vie et le commerce en général, sous la raison de BRULATOUR & CO., [illegible] P. F. BRULATOUR, JOHN F. CADY, H. NORES.

Avis.

MESSIEURS Raimond et J. J. Herr, sont seuls agents autorisés de notre maison. [illegible] S. D. GRATIAA & Co.

PERDU.

[illegible]

RAISINS—[illegible] LANATA FRERES, 8 et 10 rue Jefferson.

FROMAGE de Hollande, [illegible] LANATA FRERES, 8 et 10 rue Jefferson.

[illegible] LANATA FRERES, 8 et 10 rue Jefferson.

BOUCHONS! BOUCHONS!—[illegible] FATJO & BRUNASO, Nos 264 et 266, rue Vieille Levée.

VIN DE XERES ET DE MALAGA—[illegible] FATJO & BRUNASO, Nos 264 et 266, rue Vieille Levée.

AMANDES nouvelles tendres de Tarragone—[illegible] FATJO & BRUNASO, Nos 264 et 266, rue Vieille Levée.

VIN DE CATALOGNE—[illegible] FATJO & BRUNASO, Nos 264 et 266, rue Vieille Levée.

VIN D'ORDINAIRE—[illegible] LAFITTE & DEFFARGE, 138 rue Royale.

WHISKY—275 barils de rectifié, Magnolia et Jupiter, à vendre par JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

JAMBONS—75 tierçons jambons de Duffield et Lewis, à vendre par JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

GRAISSE—300 tierçons, barils et barillets, à vendre en lots au gré des acheteurs par JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

CHANDELLES—1500 caisses [illegible] JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

EN débarquement du navire Fanny Fern, du Havre: [illegible] HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Abby Blanchard, de Bordeaux: [illegible] HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre: [illegible] HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville.

EN débarquement du navire Athens, de Bordeaux: [illegible] HENRY VALETON, 27, 29 et 31, rue Bienville.

VIN BLANC—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St Louis.

ATTENDU par le navire John Merrick, du Havre: [illegible] DUPEIRE & DEFFEZ, 88, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Colombo, arrivé de Marseille—[illegible] E. LAMBERT, No 62, rue des Magasins.

JOS H. & L. N. Marks, offrent en vente, en magasin et en débarquement—[illegible]

RAISINS nouveaux—Layers et M. R. [illegible] JOS H. & L. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nile-Levée.

PAPIER—1,000 rames papier, [illegible] JOS H. & L. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nile-Levée.

AMIDON—500 caisses d'Oswego, [illegible] JOS. H. & L. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nile-Levée.

PORC—mess, prime et rebut, à vendre par JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

EXPOSITION

D'UN IMMENSE ASSORTIMENT DE *Nouveaux genres et dessins* DE Pelisses de velours de Paris et Manteaux de drap, AU GRAND EMPORIUM DE CONFECTION ET MODES, *JOHN TODD,* 12, 14, RUE DE CHARTRES, 12, 14

Embrassant toutes les façons les plus nouvelles en PELISSES de superbe velours, BURNOUS en velours extra-riches, MANTEAUX de véritable velours de Lyon, MANTES et mantelets de choix en velours, MANTEAUX en drap castor très fort, BURNOUS do fort avec franges au crochet, PALTOTS en drap épais, TALMAS en drap fin avec ou sans broderies, MANTEAUX les nouveautés de drap de castor, MANTEAUX pour jeunes demoiselles et enfants. J'offre maintenant un choix de tous ces articles très bas prix.

—MODES—

CHAPEAUX d'hiver de Paris, CHAPEAUX en velours, RICHES chapeaux et voiles de mariée, CHAPEAUX d'enfants, PLUMES, FLEURS, COIFFURES, TOUFFES

RUBANS RICHES

POUR BRIDES ou chapeaux, etc.

N. B.—J'offre maintenant aux dames les marchandises les plus fashionables et les plus recherchées de l'importation de la saison,—aux prix les plus modérés.

JOHN TODD, 12 et 14, rue de Chartres.

SOIERIES! SOIERIES! SOIERIES!

L'attention est respectueusement appelée sur *L'assortiment supérieur de soieries et étoffes pour robes,* nouvellement exposé, consistant en nouveaux genres de ROBES DE PARIS, ROBES TRIANON riches, Robes de soie à volants et à double jupe élégante, Soieries riches et robes de soie pour soirées, Moire antique élégant.

SOIERIES RICHES pour toilettes, en Broderie, longuet raies, brochés, poult de soie chiné-ombré, bayadère-droguet, [illegible] et poult de soie de toutes couleurs, foulards.

Soieries moins supérieures,

Riches poult de soie de Lyon, largeur [illegible] Soieries de deuil, [illegible]

Étoffes pour robes,

dans toutes les substances nouvelles, Gants, bas, etc. etc.

Chales, Chales, Chales,

Brochés [illegible] châles [illegible]

JOHN TODD, 12 et 14, rue de Chartres.

VERITABLES DENTELLES AU POINT,

Qui viennent d'être reçues directement des manufactures de PARIS, BRUXELLES et de VALENCIA. Un assortiment considérable et choisi de véritables dentelles [illegible]

Fashionables couples et dessins en

Cols, Parures, Mouchoirs, Barbes, Coiffures, Bonnets, Berthes, Pointes, Châles, Mantelets, Volants et Garnitures EN

Vrai point d'Alençon, point d'Aiguille, Véritable application de Bruxelles, Riche Valenciennes, et autres marques.

Très convenables pour présent du jour de l'an et qui seront offerts bien au-dessous des prix ordinaires.

JOHN TODD, 12 et 14, rue de Chartres.

ETRENNES..........ETRENNES!

A LA CROIX D'OR,

Nouveau magasin de Confiseries,

ENCOIGNURE ROYALE ET ORLÉANS.

F. ORAN a l'honneur d'informer ses nombreux clientèle et le public en général, qu'il vient de recevoir un assortiment complet de Bonbons premier choix, [illegible]

F. ORAN.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nile-Orléans, 31 décembre 1859.

A ete décidé à toutes les personnes qui [illegible]

Par ordre de la Direction, C. A. F. BONDEAU, Caissier.

AVIS

COUVERTURES FRANÇAISES

Pour usage d'habitation.

AYANT reçu par les navires Colombo et Mississipi un [illegible]

F. H. HOLMES, 148, rue du Canal.

Avis de société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société [illegible]

M. GOLDSMITH, M. BARNETT.

CIGARES..........CIGARES

LES acheteurs trouveront toujours au magasin ci-dessous un assortiment des cigares suivants: [illegible]

P. FRAPPA & Cie, 30 Commercial Place.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

E. ROGER & Co., encanteurs,

Ont transporté leurs salle d'encan *Aux Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée,* ENTRE DOUANE ET BIENVILLE

—JOURS D'ENCAN—

Mardis, Jeudis et Samedis

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour, dans cette ville, entre les soussignés, sous la raison de TINTORES FATJO est dissoute aujourd'hui par consentement mutuel. [illegible]

D. TINTORES, pr. M. FATJO, D. FATJO.

Nile-Orléans, 31 déc. 1859.

Avis de société.

☞ Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de FATJO & BRUNASO, pour continuer les affaires de leurs prédécesseurs, Tintores & Fatjo, à l'ancien local, Nos 264 et 266, Vieille-Levée.

D. FATJO, JOHN BRUNASO.

Nile-Orléans, 2 janvier 1860.

QUINCAILLERIE

AU PRIX COUTANT.

LE soussigné, partant pour l'Europe le 1er mai prochain, vendra, à partir de ce jour, tout son stock de quincaillerie au prix coûtant. Les marchands trouveront, en visitant mon magasin, une de ces rares occasions pour faire de bonnes affaires.

S. L. BUJAC, No 27, rue Vieille-Levée.

Nile-Orléans, 1er janvier 1860.

Café à Vendre.

SITUÉ à l'encoignure du Maine et Royale. S'adresser chez Mme FICHET, [illegible]

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

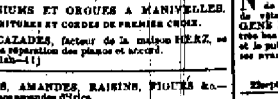

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur. HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES. FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.

☞ M. CAZADES, facteur de la maison HERZ, se charge de la réparation des pianos et accord.

LIMONS, AMANDES, RAISINS, FIGUES &c.—[illegible]

B. TURPIN, 36 rue Vieille Levée.

SAVON—[illegible] JOS H. & L. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nile-Levée.

EN débarquement du navire Colombo, de Marseille: [illegible] A. CARRIERE & Co., 36, rue Vieille Levée.

Au magasin de l'enseignure ROYALE & SAINTE-ANNE,

E. GUITTARD,

CLOTURE DE LA SAISON D'HIVER! *RÉDUCTION IMMENSE* **sur toutes LES MARCHANDISES!!**

CETTE maison si bien connue par ses prix extrêmement modérés et invariables, mettra en vente LUNDI, 2 janvier: Un grand assortiment de marchandises provenant de l'encan, achetées à 50 pour cent de leur valeur. [illegible]

HYDE & GOODRICH,

Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE et DIAMANTS au local provisoire,

173, RUE CANAL,

Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ.

Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans ce nouveau local à dater de VENDREDI, 30 courant. Nous exposons un riche assortiment de Parures en diamants—montures riches, Or mat et ciselé; Camées—Corail et Lave; Améthystes—Perles—Mosaïque; Parures complètes et bijoux très-variés; Coupes, Gobelets et services d'argent massif—articles bien ciselés, Argenterie et orfèvrerie sur commande, comme d'ordinaire.

Diamants montés à nouveau—réparations de montres et de bijoux par d'habiles ouvriers.

Hyde et Goodrich espèrent être installés dans quelques mois dans leur ancien local, avec de grandes améliorations pour les affaires.

En attendant ce moment, ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur rendront visite au No 173, RUE DU CANAL.

Troisième état annuel des affaires DE LA Compagnie d'Assurance mutuelle DES CITOYENS.

L'ETAT suivant des affaires de la Compagnie est publié conformément aux conditions requises par sa charte, savoir: [illegible]

Nile-Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]

G. GAILLARD, président. A. SCHREIBER, secrétaire.

ARTHUR SAUCIER.

DIRECTEURS
George W. Wood, F. P. Haut,
James A. White, M. Musson,
Douglas West, Martin Gordon Jr,
J. Jamison, Jean Augustin,
A. Miltenberger, Casimir Olivier,
J. Leisy, A. Bohn,
Omer Guillard

Dr CHARLES LEVY,

Pédicure de Paris,

RUE ROYALE, No 162, ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE

LE Dr LEVY offre ses services aux personnes qui souffrent des cors aux pieds, ognons, durillons, etc., etc. [illegible]

COMPAGNIE DU GRAND CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu lundi, 16 janvier 1860, à 6 heures P. M., au bureau No 2 rue St Pierre. L'élection des Directeurs aura lieu le lundi suivant.

BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

SPECIALITÉS DE DIAMANTS.

A. CANDIDE,

RUE DE CHARTRES, 95.

A. CANDIDE, de retour de France, offre en vente UN BEAU CHOIX DE PARURES du dernier goût de Paris, telles que: RIVIERES, CŒURS, BRACELETS, BROCHES, DORMEUSES, BOUCLES, BOUTONS ET BAGUES, le tout en BRILLANTS garantis. Aussi—Un assortiment de MONTRES DE CHOIX garanties, ainsi que des parures diverses émaillées et tout ce des meilleures fabriques de Paris.

BIJOUTERIE FINE!..........BIJOUTERIE FINE!

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il a reçu par les derniers arrivages d'Europe un assortiment complet de bijouterie riche et de choix, [illegible]

LOUIS MIHI, 41, rue de Chartres.

ON demande une CUISINIÈRE allemande ou française, au No 346, rue des Magasins, entre les rues Thalie et Erato.

CHARBON CANNEL ANGLAIS.

A UNE PIASTRE LE BARIL.

200 tonneaux de cet excellent charbon, en débarquement du navire Valencia et à vendre, au bas prix mentionné ci-dessus, par SPENCER FIELD & Co. Enc. Camp et Girod.

$50 de Récompense.

Partie marronne, l'esclave EMMA, [illegible]

ERNEST TURPIN,

CONFISEUR,

No 55, rue Vieille Levée.

A REÇU de Paris, un assortiment varié de cartonnages, boîtes de fantaisie, bonbonnières, cornets, poches, sacs, etc., etc.—Aussi: fruits glacés et crystallisés de Nîmes, confitures, dragées, pralines et autres; ainsi qu'un assortiment complet de confiseries qu'il offre à vendre en gros et en détail à des prix modérés. Les habitants de la ville et de la campagne sont invités à visiter son établissement, où ils trouveront tous les articles concernant sa partie.

CHAMPAGNE.

CHARLES FARRE,

SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & CO.

—Reims—

FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne et de Prusse et du célèbre Wellington Club à Londres. Vins de Sillery, Cabinet Impérial et grand Crémant, [illegible] S. D. Gratiaa & Co, No 59, rue Douane, seront exécutés dans le plus bref délai.

Vêtements d'hiver!!

Grand assortiment de Marchandises d'hiver, *DUGUY, SAULET & CO,* 36, RUE DE CHARTRES.

NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment complet de vêtements d'hiver POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS, que nous offrons à vendre à de très bas prix. [illegible]

DUGUY, SAULET & CO, 36, rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

ARGENTERIE MASSIVE.

HENDERSON & GAINES,

No. 100, rue du Canal.

CUILLERS, FOURCHETTES, CUILLERS A SOUPE, HUILLIER, TIMBALES, GOBLETS, COUTEAUX à crème à la glace, [illegible] PORTE-CUILLERS, [illegible]

ŒIL ET OREILLE.

LE Dr. VON MOSCHZISKER,

Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.

LE Dr VON MOSCHZISKER, le célèbre oculiste et spécialiste pour les maladies de l'oreille, annonce à ceux qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels pour toute maladie de l'ŒIL ou de l'oreille qui exigerait un traitement MEDICAL ou une opération CHIRURGICALE, qu'il peut être consulté dans son cabinet,

194, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union,

De 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 5 heures à 6 heures du soir.

☞ Pose d'YEUX ARTIFICIELS.

SURDITÉ.

La méthode du Dr Moschzisker pour la guérison de la SURDITÉ, [illegible] VAPORIFÈRE DE L'OREILLE, [illegible]

Lettre du capitaine T. P. Leathers, du Natchez.

[illegible]

T. P. LEATHERS.

Lettre de John L. Cassaday.

[illegible]

J. L. CASSADAY.

UN MILIONE DI FUCILI

PER L'ITALIA CENTRALE

Nell' assemblea tenuta dagli Italiani in questa città, nello scorso Sabato 19 del corte all' oggetto di promuovere le sottoscrizione per l'acquisto d'un milione di fucili per l'Italia centrale, fu votato all' unanimità la formazione d'un comitato speciale, rappresentato dai qui sottonotati.

Bernardo Avegno, presidente,
Luigi Bassetti, vice presidente,
Angelo Socola, segretario,
Giuseppe Lanata, tesoriere.

La liste di sottoscrizione vennero affidate ai signori:
J. C. Barelli—No 61, Commune,
Giuseppe Lanata—No 7, Jefferson,
Bernardo Avegno—No 24, Carondelet,
Angelo Lanata—No 163, Vecchia Levée,
Angelo Soccola—No 141,
Francesco Botto—No 211,
Adolfo Spada—c Dogana e Passaggio della Borsa,
Pietro Manich—c St Pietro e Chartres,
Alessandro Boulet—No 335, Bourbon,
Giuseppe Santini—c. Gravier e St Carlo,
Stella e Pappini—No 92 St Commune,
Giacomo Manetta—Alger.
New Orléans, dicembre 10, 1859.

J. J. ALBERT,

33, rue de Chartres 33.

REÇU par les derniers arrivages de France, assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir: [illegible]

J. ALBERT, 33, rue de Chartres.

JOHN PETIT,

AUX VIEUX BASSIN.

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il a fait des arrangements qui lui permettent d'avoir constamment au Vieux Bassin, un grand stock de bois de construction [illegible]

JOHN PETIT, au Vieux Bassin.

Boulangerie Mechanical Star.

RUE THALIE

—DEPOT—

No. 2 rue Tchoupitoulas.

N. F. RICE, propriétaire.

CONSTAMMENT en magasin, du pain de toute espèce, [illegible]

H. RODRIGUEZ, sollicitor.

BIJOUTERIE NOUVELLE.

Chs. BLAKE

JOAILLIER ET HORLOGER,

RUE DE CHARTRES, No 86,

VIENT de recevoir des meilleures fabriques de PARIS un assortiment complet des mieux assorti, tel que PARURES, BRACELETS, Boucles d'oreilles, Dormeuses, etc., etc., [illegible]

SPÉCIALITÉS du doct. Vergé.

En peu de temps et avec un traitement facile à suivre, on obtient une guérison complète de toutes les maladies de la peau et du sang. [illegible]

Chez FAURE LACAUSSADE, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon.

E. H. BLAN,

(Ci-devant de Natchez, Mississippi.)

S'EST établi au No. 58 rue Baronne, et au No 176, rue Gravier, Nile-Orléans, à deux îlets derrière l'Hôtel St. Charles, où il offre de beaux ESCLAVES en vente. Il mérite que son ancienne clientèle le trouve. Il prie les acheteurs de s'adresser à lui.

TRUFFES..........TRUFFES.

EN magasin et à vendre: 200 boîtes truffes du Périgord, [illegible]

B. RENAUD, encoignure Royale et St-Louis.

EN débarquement du navire Colombe, de Marseille: 200 barriques vin Bergasse, [illegible]

A. LEBLANC, 17 et 19, rue Toulouse.

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane—Bas District.

Nile-Orléans, 31 déc. 1859.

UNE liste de balances de plus de trois ans de date et au-dessus de dix piastres, a été placardée à la Banque où l'on peut la voir.

Par ordre, R. J. PALFREY, Caissier.

BANQUE D'AMÉRIQUE.

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1859.

AVIS est donné que les Directeurs ont déclaré aujourd'hui un dividende de six pour cent sur le bénéfice des six derniers mois, lequel dividende sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause à partir du 9 janvier prochain.

AM. FORTIER, Caissier.

J. A. LAFAURIE,

Distillateur, No 90, rue CONTI.

EN magasin et à vendre: [illegible]

C. A. Barrière & Bro.

ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public qu'ils font en ce moment l'ouverture de leur stock de

LINGERIE,

DAMAS SOIE BRODÉ, RIDEAUX, DENTELLE ET MOUSSELINE, LINGE DE TABLE, NAPPES ET SERVIETTES, MARCHANDISES D'HABITATION, COUVERTURES, JEANS ET LINSEYS, *Soieries et drap de bure.* POPELINES D'IRLANDE, [illegible]

C. A. BARRIERE & BRO., 160, rue du Canal, Hôtel Touro.

POYDRAS MARKET RED STORE

Gants de peau! Gants de peau! Chalys-Popeline! Chalys-Popeline!

GRAND SACRIFICE,

Reçu et en vente chez

MACOU FRERES & Cᵉ

No 177 encoignure Poydras et Baronne.

500 dou. GANTS JOUVIN à 50 cents la paire!!!

—AUSSI—

3000 yards Chalys-Popeline Haute nouveauté à 40 CENTS LA YARDE!

A. FOURNIER,

HORLOGER MÉCANICIEN,

Rue Royale, No 72.

Offre en vente un bel assortiment d'horlogerie de précision: Pendules de cheminées, horloges de bureau et de monuments; [illegible]

Aux Habitants Sucriers.

[illegible]

VALERY LANDRY.

[illegible]

Dr L. LEFEBVRE.

MINIATURES SUR IVOIRE.

LE public est informé que M. C. B. SHUMWAY, Peintre en miniature, arrivé de New York, a établi son atelier à l'encoignure des rues St Charles et Commune, au-dessous du magasin de vêtements de S. W. Lyons.

Avis de Médecin.

W. BODENHAMER, M. D., vient d'arriver à la Nile-Orléans, traitera exclusivement, comme par le passé, par la médecine et la chirurgie, les maladies chroniques, surtout celles du boyau inférieur, telles que HÉMORRHOÏDES, CONSTIPATION, FISTULES, FISSURES, DESCENTE DU BOYAU INFÉRIEUR, RÉTRÉCISSEMENT DU BOYAU, ULCÉRATION DU BOYAU, etc. Son bureau est au No 167, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue Dauphine. Il fait des visites dans toutes les parties de la ville.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU CANAL CARONDELET DE LA NILE-ORLÉANS.

L'ÉLECTION annuelle de neuf Directeurs de cette compagnie, pour l'année suivante, aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 136, rue du Bassin de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., LUNDI, 16 janvier 1860.

LOUIS GAGNET, Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1860.

UNE élection de sept Directeurs de cette Banque, par les actionnaires, aura lieu conformément à la loi, à ce bureau, lundi, 6 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

E. ROUSSEAU, caissier.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans

LES directeurs ont déclaré aujourd'hui un dividende [illegible]

W. J. TISDALE, Trésorier.

Société la Hache.

TOUS les membres de cette société sont prévenus que la réunion générale qui devait avoir lieu dimanche prochain [illegible]

F. DE BORDENAVE, Secrétaire.

Société de Bienfaisance des fils de la Louisiane

L'ASSEMBLÉE régulière mensuelle de cette Société aura lieu dans la salle de la Patrie, [illegible] MERCREDI, 4 janvier 1860, à 7 heures du soir.

AUG LAROSE, Secrétaire.

ENFANT PERDU.

☞ Le petit mousse italien nommé PASCAL, âgé de 10 ans est parti de chez lui dimanche dernier, [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau No 33, rue de Camp.

CAPITAL $500,000

—DIRECTEURS—
J. Lapeine, E. H. Barrie,
Théodore Frois, J. N. Haas,
A. D. Grieff, J. A. Bourgeois,
Jacob Jolly, Amadée Landry.
F. Gauchereau,

[illegible]

E. GANOCHEAU, Président. A. PICOLET, Secrétaire.

Nile-Orléans, 17 août 1859.

Etrennes! Etrennes!

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No. 31, entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, et par la voie du Nord, un assortiment considérable d'articles pour le jour de l'an, tels que: Pendules et candélabres, porcelaines et cristaux, Bronzes et imitation, articles et objets d'art; Cave à liqueurs, nécessaires et boîtes à ouvrage; Paniers, bonbonnières, corbeilles, éventails; Poupées et trousseaux, jeux de toutes sortes; Bijouterie fine française. [illegible]

Chocolat à la Crème et Bonbons!

G. LAVIE,

Rue St. Charles No. 31.

REÇU un grand assortiment de Chocolat à la crème de la célèbre maison de Masson de Paris, ainsi que des Bonbons fins du célèbre Boizet.

Jolis Présents d'Etrennes.

LES personnes désirant offrir des présents de jour de l'an, voudront bien se rappeler qu'elles ont [illegible]

G. DUPUY.

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE

DE DUCONGE.

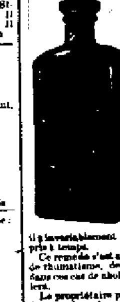

Trente années se sont écoulées depuis que ce Sirop d'une valeur incontestable fut présenté au public, [illegible]

CONSOMPTION

[illegible]

SIROP PECTORAL BALSAMIQUE

[illegible]

MEILLEUR

[illegible]

C'EST AUSSI LE MOINS CHER

[illegible]

Préparé et vendu au laboratoire du seul propriétaire, E. P. DUCONGE, No 33, rue de Chartres. A vendre aussi chez JAMES SYME, droguiste, 182, rue du Canal. E. J. HART & Co, 79 rue Tchoupitoulas. J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres. Et chez tous les principaux pharmaciens de l'Etat.

Domestique de maison.

ON demande à louer immédiatement un bon domestique, libre ou esclave, s'entendant parfaitement au service intérieur d'une maison. S'adresser No 237, rue Bourbon, entre Quartier et Esplanade.

A vendre pour cause de départ.

UN café bien achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers du Quatrième district. Aussi—Un terrain situé dans la rue Galvez, entre Commune et Palmire. S'adresser rue de la Douane, No 229.

MAQUEREAUX—[illegible] JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

SUCRE—[illegible] JACOB & DUSSUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

CHAMPAGNE—[illegible] JOS H. & L. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nile-Levée.

BEURRE DE GOSHEN—[illegible] JOS H. & L. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nile-Levée.

COMMIS PHARMACIEN.

UN jeune homme, pharmacien, d'origine Suisse, parlant les trois langues, cherche un emploi dans une pharmacie. S'adresser à [illegible]

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

DIMANCHE, 1er Janvier 1860, à la seconde assemblée annuelle de cette Société, ont été élus officiers pour l'année:
Président, B. W. Hebrard,
Vice-Président, A. Queyrouze Jr,
Secrétaire, Fred. A. Rasch,
Trésorier, Chs. Paquet,
Conducteur, Aug. Ivry,
Gardien, Jos. Metayer,
G. I., Henry Urnes,
G. E., W. Ketteroth,
FRED A. RASCH, Secrétaire.

ROBES DE BAL.

Robes de Bal de toutes les Couleurs,

DE $3 50 A $6 LA ROBE.

TARLATANE DE TOUTES LES COULEURS,

Rose, Blanche, Bleue et Jaune—Dans à 25 cts la yarde.

BURNOUS—BURNOUS.

AU

Magasin à la Mode, Nouveau Genre

THEO. DANZIGER,

COIN ROYALE ET ST-PHILIPPE ET No. 125 REMPARTS.

Vient de faire l'ouverture d'un envoi de 300 Magnifiques Manteaux et Burnous EN DRAP.

Du dernier genre et en vente à des prix modérés

50 Manteaux et Burnous en Soie,

AUSSI

Mousseline pour Rideaux.

Belles SOIERIES nouvelles de 75 cts à $1 la yarde. DRAP Superfine Noir et Couleur. CASIMIRS superfins.

MAISON J. VINCENT,

LA SEULE EN EXISTENCE,

Encoignure Canal et Carondelet.

F. LEFEVRE, successeur de la maison J. VINCENT, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir de PARIS une grande variété de BONBONS DE CHOIX, BONBONS DECORES, BONBONS FONDANTS, FRUITS GLACES, BOITES ET ARTICLES NOUVEAUX pour étrennes, [illegible]

BALS, SOIRÉES, NOCES, etc.

SON SALON DE LUNCH POUR DAMES, est constamment ouvert et l'on pourra toujours y trouver [illegible]

M. LEFEVRE informe aussi sa clientèle qu'il a pris la BUVETTE DU THEATRE D'ORLEANS où se trouveront des CRÈMES, SORBETS, BISCUITS GLACES, PUNCH AU CHAMPAGNE, LIMONADE, BONBONS, etc. [illegible] ANCIENNE MAISON VINCENT, [illegible]

AVIS IMPORTANT.

LA maison J. P. SARRAZIN, encoignure Conti et Chartres, vient d'ajouter à son stock déjà considérable une magnifique collection d'articles de fumeurs de Vienne et de Paris tels que

PIPES
TUYAUX
ETUIS A CIGARES & CIGARETTES
ECAILLE
TABATIÈRES
BRIQUETS
FORTES ALLUMETTES

[illegible]

G. JAQUET,

53 **RUE SAINT-PIERRE,** 53

ENTRE CHARTRES ET ROYALE,

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses clients en général, qu'il vient de recevoir [illegible] VERITABLES PIPES écume de mer, [illegible] POCHES A TABAC, [illegible] BRIQUETS, [illegible] TABATIÈRES [illegible]

Demande de Cuisinière.

ON demande une cuisinière—[illegible] S'adresser au No 11, rue St Anne. Maison Portalis.

O. B. GRAHAM & Co,

No. 4, RUE GRAVIER, ENTRE CAMP ET ST-CHARLES.

Importateurs de marchandises sèches étrangères et du pays.

AGENTS DE LA YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY DE BELFAST

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur leur assortiment considérable composé de toiles d'Irlande, [illegible]

N. R. PEPIN & CO.,

No 33, rue de la Commune,

Seuls agents de

EUGÈNE CLICQUOT, Reims, France.
SCHRÖDER & SCHYLER & Co, Bordeaux.
F. HASENKLEVER, Nuits.
KIRCHNER & BRAUBURGER, [illegible]

Schroder & Schyler & Co.

Vins de Bordeaux

[illegible]

Vins rouges en bouteilles.

[illegible]

Vins blancs en bouteilles.

[illegible]

F. Hasenklever.

[illegible]

Kirchner & Brauburger.

[illegible]

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE,

RUE BOURBON, 255,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRÈS LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, [illegible]

OLYMPE & CO.,

No 34, RUE DE CHARTRES.

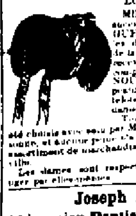

Viennent de recevoir pour les fêtes de Noël et de la Nouvelle-Année, un grand choix de marchandises [illegible]

Ancienne Maison

CLEMENCE GUERIN,

RUE ROYALE ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS

Mlle MADELAINE VUCHER, successeur de Mlle CLEMENCE GUERIN, a l'honneur de prévenir les dames de la Nile-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir de France un assortiment complet d'articles de MODES ET NOUVEAUTÉS, [illegible]

Joseph Anglaire,

Chirurgien Dentiste, rue Royale, 244,

(entre Ste Anne et Dumaine).

Pour les opérations de 9 heures du matin à 2 heures. Pour les consultations de 2 heures à 4 heures du soir.

ABSINTHE—150 caisses absinthe Lacoste, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 59 rue Douane.

MODES ET NOUVEAUTÉS,

RUE ROYALE No 84

Mesdemoiselles LEONTINE & CAROLINE, premières demoiselles de modes chez Mme. Albert, ont l'honneur d'informer le public qu'elles viennent de créer une maison de modes et nouveautés, RUE ROYALE No 84 L'ouverture des marchandises aura lieu LUNDI 31 OCTOBRE. [illegible]

THE—1,000 sols, [illegible] JOS H. & L. N. MARKS, Nos 43, 45 et 47, Nile-Levée.